Gomphus simillimus © N. Biron - CEN Isère

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

La feuille de chêne

Bulletin d'information du Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir

n°50

Janvier 2022

Sommaire

Édito 1

Des nouvelles des sites 2-3

- La Réserve naturelle de l'île de la Platière
- La Réserve naturelle de la Tourbière du Grand Lemps
- Le marais des Luippes
- Un nouveau partenariat avec RTE
- Rédaction de documents de gestion

Les outils de gestion 4-5

- L'assistance aux collectivités

Le point sur 6

- Les Paléoméandres de la basse vallée de l'Isère
- Le Partenariat avec le ministère des Armées en Isère

L'association, les conservatoires .. 7

- Le Conservatoire d'espaces naturels Isère rédige son projet associatif
- Avenant 182
- Congrès annuel des CEN

Partenaires 8

Le Conservatoire se présente 8

Édito

Les portes de 2021 se ferment sur une année qui n'a pas été un long fleuve tranquille tant au niveau national qu'au niveau du CEN Isère.

Je tiens à mettre à l'honneur tous les acteurs du CEN Isère : les salariés, les administrateurs, les partenaires. Nous avons eu à traverser de nouvelles tempêtes, la structure a tangué, mais la force de l'humain l'a emporté sur le chaos. C'est unis, soudés grâce au dialogue, à des rencontres, à des partenaires solidaires avec notre association, à un banquier à l'écoute et prêt à nous aider au quotidien, à des élus régionaux, départementaux, de la Métro réactifs, à des administrateurs volontaires, que nous avons, ensemble, fait front et avons surmonté les difficultés.

- « La valeur d'un homme se mesure dans l'adversité et la douleur. » Henri-Frédéric Amiel. -

Au cours de cette année 2021, nous avons pu grandement mesurer la valeur de nos salariés, vus les épisodes vécus par certains. La réaction a été immédiate à la douleur : le collectif l'a emporté sur l'individualisme et c'est grâce à une direction collégiale participative formée de salariés cadres et non cadres, d'administrateurs appelés à la rescousse que les décisions ont continué d'être prises, les rendez-vous honorés, un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) mis en place... Portée par la confiance de tous, j'ai pris mon bâton de pèlerin et j'ai tenté d'expliquer, de démontrer, de rassurer nos partenaires tant financiers qu'institutionnels. Nous sortons tous grandis de cette année 2021.

En ce début d'année 2022, nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée de notre directrice, Anne Brun, ex-directrice de la SAFER Haute-Loire. Anne a toutes les qualités humaines, managériales et techniques pour faire avancer notre association vers demain. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Vous l'aurez compris, le véritable capital de notre structure, c'est son capital humain. Pour 2022, mettons en œuvre toutes les actions nécessaires au développement harmonieux de nos collaborateurs·trices pour leur bien-être et la qualité reconnue de leur travail.

MERCI à vous tous pour cette belle solidarité, cette énergie ! J'ai un vœu pour 2022 : que ce soutien perdure pendant de longues années.

Marie-Pierre Barani
Présidente du Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir

À la loupe • L'Épipactis du Castor

CEN Isère

L'Épipactis du Castor (*Epipactis fibri*), est le nom donné à une petite orchidée des forêts alluviales, endémique stricte de la basse vallée du Rhône. Elle affectionne les zones topographiquement reliées à la nappe des sous-bois de ripisylves mâtures constituées d'alluvions fines. Elle passe le plus clair de son cycle en dormance dans le sol, en symbiose avec des champignons mycorhiziens et ne pointe le bout de son nez que lorsque les conditions hydrologiques sont favorables. Elle produit alors quelques petites feuilles et une grappe terminale de fleurs verdâtres entre juillet et octobre. Ces exigences font d'elle une plante très rare et son allure discrète lui a valu une découverte très tardive !

Cette année, l'orchidée a été détectée sur des points topographiques plus hauts que les années précédentes, sans doutes en réponse à l'hydrologie inédite de la saison 2021. ●

Manon Bounous

Des nouvelles des sites

▲ **Le dispositif d'Aire Éducative permet à des élèves de s'essayer à la gestion d'un petit espace naturel**
CEN Isère

Réserve naturelle nationale de l'île de la Platière

Zoom sur l'Aire Terrestre Éducative encadrée par le Conservatoire d'espaces naturels Isère

Porté par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), le dispositif d'Aire Éducative permet à des élèves de cycle 3, accompagnés par une structure d'éducation à l'environnement, de se mettre dans la peau d'un Conservatoire d'espaces naturels et de gérer un petit espace naturel sur leur commune. Située sur les bords du Rhône, à proximité de la Réserve Naturelle de l'île de la Platière, cette Aire Éducative a vu le jour grâce à la collaboration de l'école du Sacré Cœur de Serrières et du CEN Isère. Formidable outil d'éducation à l'éco-citoyenneté, l'Aire Éducative est un support pédagogique permettant de reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire ainsi que d'aborder de nombreuses thématiques en lien avec le programme scolaire telles que la préservation des milieux, la qualité de l'eau ou encore l'histoire du patrimoine local. ●

Lisa Auger

CEN Isère

Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps

Des gestionnaires et scientifiques venus en Isère au chevet des Amphibiens de France !

L'atelier « Amphibiens » de la commission nationale « Patrimoine naturel » de Réserves naturelles de France s'est déroulé le 16 décembre dernier à Paladru. Marie-Pierre Barani, présidente du CEN Isère et maire de Châbons, a accueilli cet atelier et Grégory Maillet, conservateur de la Réserve naturelle de la Tourbière du Grand Lemps en était l'animateur.
Venant de toute la France, la trentaine de participants a échangé sur les menaces bien concrètes qui pèsent sur les Amphibiens. Ces animaux vertébrés sont les plus menacés du monde et les populations de tritons, salamandres, grenouilles et crapauds ne cessent de diminuer en France, et dans le monde. Cet atelier a permis d'échanger sur cette problématique à travers les exposés des scientifiques (Hugo Cayuela de l'université de Lyon et Christophe Dufresnes de l'université chinoise NJFU de Nanjing). Ils ont mis en avant l'impact de l'artificialisation des territoires entrainant la disparition des zones humides et le morcellement du territoire. Ainsi, la présence de routes, bien compliquées à traverser quand on est un petit amphibien en vadrouille, peut entrainer l'écrasement de près de 9 crapauds sur 10. Même quand il n'y a qu'une voiture qui passe par minute, c'est l'hécatombe au printemps à la saison des amours !

Lors d'une visite in situ, les participants de l'atelier ont pu découvrir le tout nouveau passage à petite faune qui vient d'être aménagé le long de la route D73 sur le Grand-Lemps par le Département de l'Isère, qui est en pointe sur le sujet. ●

Grégory Maillet

▲ **Nouveau passage à petite faune au Grand-Lemps**
G. Maillet - CEN Isère

Marais des Luippes

Réalisation d'une étude sur les chauves-souris du marais

Cette étude est un inventaire initial des Chiroptères sur l'ENS du marais des Luippes prévu au plan de gestion et d'interprétation 2018-2027. Le marais des Luippes bénéficie du contexte naturel riche du secteur (site Natura 2000 de l'Isle Crémieu, Réserve naturelle nationale du Haut-Rhône français, Réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu…).
Réalisé par Myrtille Bérenger de Diagnostic Nature, l'inventaire s'est déroulé sur la période d'activité des chauves-souris pour identifier les animaux qui utilisent le marais à deux périodes de leur cycle biologique : la période de mise-bas et d'élevage des jeunes (phase précoce) et la période d'estive et d'émancipation. Ces deux périodes ont été choisies également pour correspondre avec deux phases importantes dans le fonctionnement du marais : une période de hautes eaux et une période de basses eaux.
Il ressort de cette étude que le marais des Luippes est utilisé ou survolé par au moins 18 espèces de chauves-souris qui y trouvent des milieux variés et notamment des zones d'eau libre entourées de végétation (points particuliers qui ont enregistré les plus fortes activités).
On peut donc dire que la gestion conservatoire du site maintient une mosaïque de milieux qui semble tout à fait adaptée à la conservation des chiroptères. ●

Myrtille Bérenger & Anouk Merlin

▲ **Colonie de Murins de Daubenton**
N. Biron - CEN Isère

Étang de Mai
Zone humide de Pré-Marais
Marais du Grand Préau

Un nouveau partenariat avec RTE

Le CEN Isère a été retenu dans le cadre d'un appel à projet lancé par Réseau et Transport d'Électricité (RTE) en partenariat avec la fédération des Conservatoires pour la gestion des espaces naturels situés sous les lignes à haute tension. Trois sites sont concernés : l'étang de Mai (Tullins), la zone humide de Pré-Marais (Luzinay) et le marais du Grand Préau (Courtenay). Une convention de partenariat sur 10 ans devrait être signée début 2022 par laquelle le CEN s'engage à entretenir ces terrains sous les lignes, et RTE à financer cette gestion à concurrence du coût de la gestion qu'ils réalisaient directement. Ce financement sur le long terme permet de diversifier et de consolider les ressources nécessaires à la gestion courante des sites en maitrise d'usage du CEN. Un modèle de partenariat à reproduire ? ●

Stéphane Marron

Rédaction de documents de gestion

Documents indispensables à la gestion des sites naturels, les plans de gestion définissent les objectifs qui doivent être atteints à plus ou moins longs termes et les actions à mener pour y parvenir afin de maintenir ou restaurer des milieux naturels.
Le Conservatoire d'espaces naturels Isère rédige les documents de gestion de ses sites ou des sites naturels des communes qui en font la demande. ●

Aperçu des sites où un document de gestion est en cours de rédaction ou à réaliser prochainement : ▶

- **En cours de réalisation**
- **Réalisé prochainement**

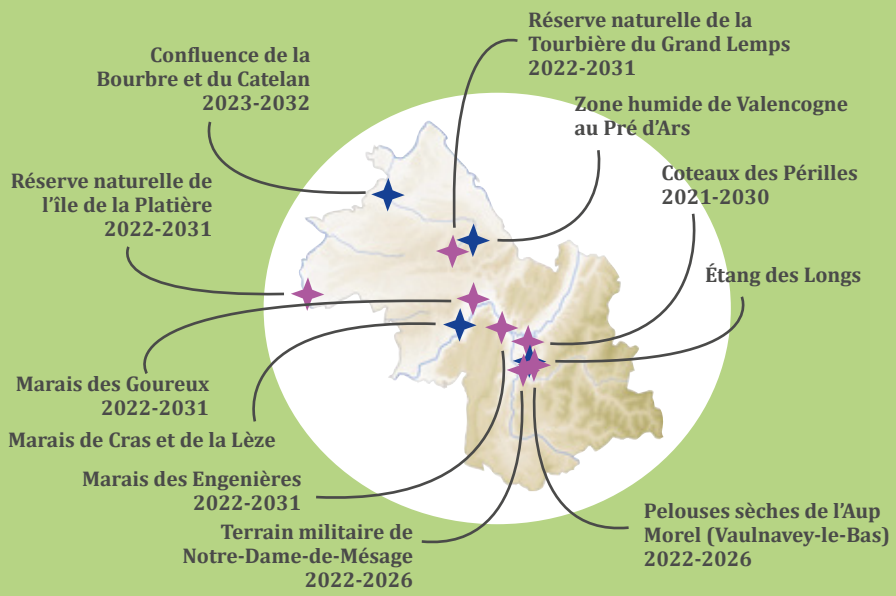

Les outils de gestion

▲ Zone humide du Crêt du Poulet (Allevard)
A. Pagano - CEN Isère

L'assistance aux collectivités

Le Conservatoire d'espaces naturels Isère comme outils d'aide aux actions des collectivités

Depuis 1985, le Conservatoire d'espaces naturels Isère est une association de médiation. Travaillant en concertation avec les acteurs des territoires, le CEN Isère met son expérience de gestionnaire d'espaces naturels à disposition de ses partenaires qui œuvrent pour la conservation et la gestion des espaces naturels de l'Isère. Petite synthèse de nos actions en général et zoom quelques exemples actuels.

▼ **Aperçu des missions d'assistance aux collectivités assurées par le CEN Isère**

- **L'expertise** et l'accompagnement technique et scientifique dès l'amont des projets pour aider à la décision
- La définition, le co-pilotage et **l'animation** de programmes opérationnels

- L'élaboration d'un **diagnostic** de territoire

- La prospection, **l'acquisition foncière,** les diverses contractualisations

- La co-construction de plans de gestion, la **concertation** locale, l'**ingénierie** technique et financière

- La **sensibilisation,** l'aménagement de sites, la mobilisation locale, les chantiers solidaires, l'ouverture des sites au public et les animations

De nombreuses collaborations en Belledonne

Le CEN Isère a accompagné l'Espace Belledonne pour la mise en œuvre de leur Contrat Vert et Bleu (CVB) en conseillant 7 communes sur leurs projets de restauration des Trames Vertes et Bleues (TVB), dont la commune de Séchilienne aboutissant à un projet de restauration de plusieurs affluents de la tourbière du Luitel.
Le CEN a répondu présent le 16 octobre pour venir fêter les 60 ans de la réserve du Luitel.
Il a poursuivi son accompagnement de la commune de Revel pour l'animation de son site Natura 2000, et a, par ailleurs, réalisé une notice de gestion du site de Freydières, sur la même commune.
Un complément d'inventaire des pelouses sèches a permis de passer de 500 à plus de 1000 hectares de pelouses sèches cartographiées sur les contreforts du massif. Cet inventaire viendra nourrir le futur projet agro-environnemental et climatique (PAEC) et le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) du Grésivaudan qui seront construits en 2022. Il pourra également apporter des éléments pour les démarches mises en œuvre par la Chambre d'agriculture de l'Isère et la communauté de communes du Grésivaudan au sein de leur politique agricole et visant à la reconquête de friches agricoles.
Dans le cadre du CVB, le CEN Isère au côté de la FAI, Fédération des alpages de l'Isère, a rencontré 3 groupements d'alpagistes (Collet d'Allevard, Crêt du Poulet et Périoule) en vue d'observer ensemble les interactions entre pâturage et zones humides. ●

Anaïs Bavarot

Le Plan d'Actions «pelouses sèches» de l'agglomération grenobloise, une action du Contrat Vert et Bleu de Grenoble-Alpes Métropole

Grenoble-Alpes Métropole anime un Contrat Vert et Bleu sur son territoire couvrant la période 2017 – 2022. Dans le cadre de cet outil multi-partenarial, le Conservatoire d'espaces naturels Isère porte une action d'élaboration et de mise en œuvre d'un Plan d'Actions «pelouses sèches» à l'échelle de la Métropole.

L'élaboration de ce plan d'actions, terminée en 2021, a permis de prioriser les pelouses sèches actuellement cartographiées, et identifier les secteurs à l'abandon afin de proposer des actions de préservation et de restauration de ces milieux ouverts remarquables.

Le périmètre d'étude pour la réalisation de ce plan d'actions s'étend sur l'ensemble du territoire de Grenoble-Alpes Métropole. La superficie concernée est de 555 km^2 répartie sur les 49 communes qui composent la Métropole.

À l'échelle de 49 communes, une priorisation précise des 1 807 pelouses sèches (2 330 ha) ne serait pas possible et peu cohérente. Ce sont donc des secteurs sur lesquels plusieurs pelouses sèches ressortent dans les priorités 1 à 3, qui ont été retenus pour le plan d'actions.

Tout un ensemble d'actions sont prévues à l'échelle de la Métropole : animer et porter à connaissance le plan d'actions, organiser un comité technique à l'échelle de la Métro, élaborer et animer des outils pédagogiques sur la biodiversité des pelouses sèches, rédiger et mettre en œuvre des documents de gestion au sein des secteurs prioritaires (cf. détails ci-après), ou encore effectuer des inventaires complémentaires sur les secteurs mal connus ou à compléter.

L'analyse de la priorisation des pelouses sèches sur le territoire de la Métro a permis de mettre en exergue 6 secteurs prioritaires :

Les pelouses sèches sur Quaix-en-Chartreuse et Proveysieux

Le secteur au nord d'Ezy, sur la commune de Noyarey

Le secteur de la Bastille-Mont Jalla-Mont Rachais, sur Grenoble et La Tronche.

Le secteur de Seyssins et Seyssinet-Pariset

Un territoire qui englobe l'ensemble de pelouses sèches d'un même secteur géologique dans la continuité depuis Notre-Dame-de-Mésage jusqu'à Vaulnaveys-le-Haut dans un axe sud-ouest/nord-est (Montchaboud, Vizille, Vaulnaveys-le-Bas, Brié-et-Angonnes).

La zone depuis le rocher du Grand Rochefort sur la commune de Varces-Allières-et-Risset, jusqu'au nord de la commune du Gua en tenant compte de l'ensemble des pelouses sèches situées sur le coteau de la montagne d'Uriol sur les communes de Vif et de Saint-Paul-de-Varces.

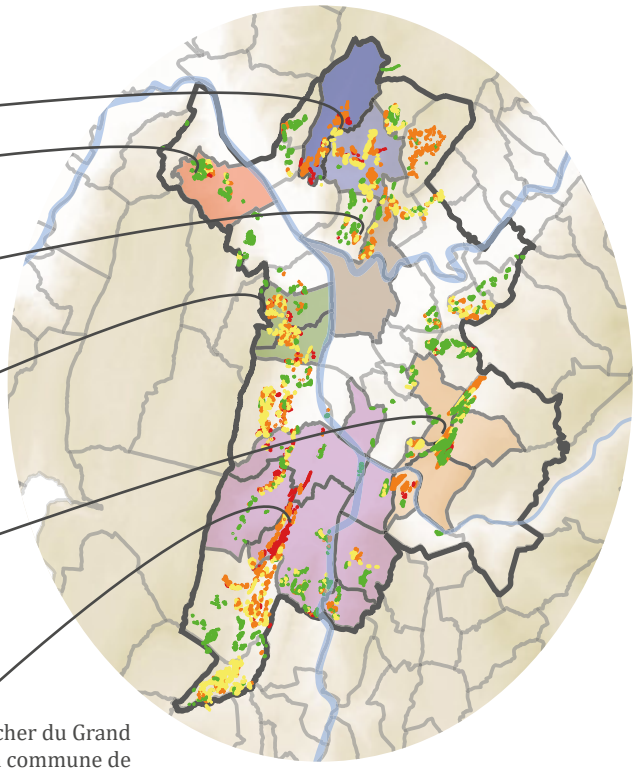

Niveau de priorité des pelouses sèches inventoriées :

- **Priorité 1**
- **Priorité 2**
- **Priorité 3**
- **Non prioritaire**

À l'heure actuelle, différentes zones font l'objet d'un travail spécifique, en partenariat étroit avec les communes et les agriculteurs locaux :

- le secteur de l'Aup Morel, à Vaulnaveys-le-Bas : une grande parcelle a été conventionnée avec la commune et une notice de gestion est en cours d'élaboration, en associant l'éleveur qui y fait pâturer ses bovins ;
- les pelouses sèches de Montchaboud : une démarche de conventionnement avec la commune est à l'étude et un travail a été engagé avec l'éleveur qui exploite certaines parcelles en pelouses sèches sur cette commune ;
- les pelouses sèches à préserver et restaurer au sein du terrain militaire de Notre-Dame-de-Mésage : une convention a été signée entre le Conservatoire d'espaces naturels Isère et le ministère des Armées et une notice de gestion est en cours d'écriture, en lien étroit avec le 7ème bataillon des chasseurs alpins qui utilise les terrains pour ses entrainements de manœuvres militaires.
- des contacts ont été pris également sur les communes d'Herbeys et de Brié-et-Angonnes
- d'autres contacts devraient être pris sur Seyssinet-Pariset / Seyssins ou encore sur Saint-Paul-de-Varces. ●

Audrey Pagano

▲ **Basse vallée de l'Isère**
Didier © Jungers 04 74 88 66 88

Paléoméandres de la basse vallée de l'Isère

Vers une gestion du réseau des zones humides

Plusieurs zones humides de la plaine alluviale de la basse vallée de l'Isère ont été identifiées comme ayant de forts enjeux écologiques pour la biodiversité locale. Ces anciens méandres de l'Isère, connectés et possédant des caractéristiques écologiques proches, sont qualifiés de « paléoméandres ». Quelques-uns d'entre eux sont déjà protégés ou gérés, mais, afin de mettre en cohérence la gestion de ce réseau de sites, le CEN Isère a lancé une étude de faisabilité préalable à la rédaction d'un plan de gestion multi-sites, qui prendra en compte les sites eux-mêmes, mais aussi les liens entre eux (corridors et trames) et la fonctionnalité globale de ce secteur de l'Isère.

26 paléoméandres ont été identifiés, répartis sur 9 communes : Voreppe, Moirans, Vourey, Tullins, Poliénas, l'Albenc, Saint-Quentin-sur-Isère, La Rivière, Saint-Gervais. L'état de ces réservoirs de biodiversité et leurs connexions ont été étudiés au travers de plusieurs groupes d'espèces indicatrices et/ou patrimoniales, dont les chauves-souris étudiées pour la première fois au CEN Isère grâce à des enregistreurs acoustiques «audiomoths», ainsi que les éléments de connexions spatiales entre les sites. De plus, une qualification de la trame turquoise (jonction entre les milieux aquatiques et les milieux terrestres) permet de disposer de l'ensemble des éléments pertinents à prendre en compte pour un plan de gestion à une telle échelle.

Le projet est effectué dans le cadre d'un appel à projet « Eau et Biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, avec le soutien du Département de l'Isère. ●

Pauline Marnat & Marjorie Siméan

Partenariat avec le ministère des Armées en Isère

Gestion de la biodiversité du terrain de manœuvre de Notre-Dame-de-Mésage

Le CEN Isère travaille en partenariat avec le ministère des Armées depuis 10 ans, sur les trois emprises militaires de l'Isère que sont le camp de Chambaran, le champ de tir de Comboire et le terrain de manœuvre de Notre-Dame-de-Mésage. L'ensemble représente près de 1 600 hectares.

En 2021, le ministère des Armées s'est doté de sa première stratégie de préservation de la biodiversité pour l'horizon 2030 afin d'appréhender les effets dévastateurs du changement climatique. Cet engagement passe par une politique visant à réduire au maximum son impact sur les espaces naturels tout en préservant ses capacités opérationnelles.

Le CEN Isère est un partenaire privilégié du ministère pour répondre à cette stratégie. Cela passe notamment par la mise en œuvre d'une gestion écologique efficace et adaptée des emprises militaires. Le CEN Isère a donc initié avec le 7ème bataillon des chasseurs alpins et l'unité de soutien de l'infrastructure de la Défense de Grenoble, la rédaction d'un plan de gestion pour le terrain de manœuvre de Notre-Dame-de-Mésage sur les 116 hectares du site. Ce travail doit aboutir en 2022 pour mettre en place une gestion écologique pour les dix prochaines années. Les moyens seront assurés par le ministère des Armées qui s'est doté de nouveaux moyens spécifiques pour la préservation de la biodiversité. ●

Mathieu Juton

▲ Pelouse sèche sur les coteaux de Notre-Dame-de-Mésage
A. Guedou - CEN Isère

M. Juton - CEN Isère

Le Conservatoire d'espaces naturels Isère rédige son projet associatif

Un dispositif local d'accompagnement pour poser les premières pierres

Notre association est accompagnée par la structure GAÏA (Grenoble Alpes Initiative Active) dans une démarche de DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).
Il s'agit de réaliser un diagnostic sur l'organisation et les missions de l'association, et de définir ensemble des axes stratégiques d'orientations et des préconisations d'améliorations.
À la suite du diagnostic réalisé en collaboration avec la direction collégiale de l'association, il a été décidé comme priorité de redéfinir le projet associatif et stratégique.
Un consultant a été nommé par Gaïa pour une intervention de 12 demi-journées qui se déroulent sur la période octobre 2021 à juin 2022 : HConsult.
La première phase de clarification des attentes des membres est en cours, deux réunions ont eu lieu en collégiale, et des rencontres avec certains administrateurs et avec les responsables de pôle sont en cours. Avec l'arrivée de la nouvelle directrice, la phase de construction du nouveau projet associatif va démarrer, pour aboutir à la phase de validation et de mise en œuvre. ●

Emmanuelle Gaborieau

Avenant 182

La convention collective nationale de la branche ECLAT (ex. Animation) se dote d'un nouvel avenant qui prend effet au 1er janvier 2022. Tous les Conservatoires d'espaces naturels, et donc celui de l'Isère, dépendent de cette branche.
Cet avenant porte sur le mode de classification et de rémunération des salariés. Les changements apportés répondent ainsi à plusieurs objectifs :

- Disposer d'outils pour valoriser davantage les bas salaires ;
- Des outils pour mieux mettre en valeur la montée en maîtrise professionnelle des salariés au sein de leur poste ;
- Mieux reconnaître la poly-compétences des salariés ;
- Améliorer la progressivité de la grille de classification et l'évolution en son sein.

Administrateurs et salariés ont longuement travaillé à la mise en œuvre de cet avenant pour que son application puisse se faire dans les temps. ●

Anouk Merlin

Congrès annuel des Conservatoires d'espaces naturels à Tours

« Le dialogue territorial pour la biodiversité, l'engagement des conservatoires d'espaces naturels »

Plus de 500 salariés, administrateurs et partenaires se sont retrouvés à Tours pour le congrès des CEN du 17 au 20 novembre 2021, à l'invitation du CEN Centre-Val de Loire.
Au programme : interventions en plénière d'une écologue professeure à AgroParistech et d'une sociologue, ateliers thématiques, rencontres métiers, sorties découverte de sites naturels et moments conviviaux ont rythmé ces quatre jours d'échanges.
Le thème principal de ce congrès était « Le dialogue territorial pour la biodiversité, l'engagement des conservatoires d'espaces naturels ». Bien-sûr, dialogue avec les acteurs associatifs et territoriaux locaux avec lesquels les CEN travaillent en partenariat et en assistance, mais aussi dialogue avec des entreprises dont les infrastructures sont implantées sur le territoire national et qui collaborent ou financent des actions de restauration ou d'entretien de milieux.
Ce congrès s'est clos avec un conseil d'administration de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui a voté favorablement la création d'un nouveau Conservatoire d'espaces naturels : celui d'Île-de-France. ●

Emmanuelle Gaborieau

2022 Soutien individuel

Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

- en soutenant le CEN Isère, je reçois également La feuille de chêne (1 numéro par an) ..... 10 €
- en devenant membre bienfaiteur ..... €
- en versant un don manuel de soutien de ..... €
- Total de ma contribution pour l'année 2022 : ..... €

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Email : .....

Fait à .....

le .....

Signature :

Pour l'adhésion des personnes qualifiées, associations, communes et groupements de communes, s'adresser au secrétariat du Conservatoire.

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

2, rue des Mails • 38120 Saint-Égrève
04 76 48 24 49 • contact@cen-isere.org
www.cen-isere.org

Le CEN Isère est membre des réseaux des Conservatoires d'espaces naturels et des Réserves naturelles de France

Conservatoires d'espaces naturels

Réserves Naturelles DE FRANCE

La feuille de chêne n°50
Responsable de la publication
Anne Brun
Coordination et mise en page
Anouk Merlin
Maquette
Aude Wenes • www.audewenes.com

L'ensemble de l'équipe du CEN Isère a participé à l'élaboration de ce numéro.

Bulletin tiré à 500 exemplaires papier recyclé, encres végétales, par l'Imprimerie Notre-Dame à Montbonnot-Saint-Martin.
ISSN : 1767-9427
Dépôt légal : février 2022

Numéro réalisé avec le soutien de :

isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr

Partenaires

Bernard Michon

Président • Espace Belledonne

Pouvez-vous présenter l'Espace Belledonne ?

L'Espace Belledonne est une association composée d'élus et d'acteurs socio-économiques. L'ensemble des filières du territoire sont représentées au sein du conseil d'administration pour réfléchir au devenir de son territoire. Intégrer la dimension biodiversité à partir des activités humaines et plus largement faire qu'il y ait un massif de Belledonne commun basé sur l'intelligence collective est un peu notre marque de fabrique.
Et ça marche, on arrive à porter plusieurs contrats : Leader, Contrat Espace Valléen, plan pastoral territorial, PAEC et maintenant Contrat Vert et Bleu. Tout ça crée des espaces pour construire et réfléchir ensemble, ce qui permet aussi de sensibiliser et responsabiliser les acteurs locaux dans ce territoire en transition.

Quelles sont les caractéristiques de votre partenariat avec le CEN Isère et les bénéfices que vous en tirez ?

Il faut connaître pour comprendre et ainsi agir. Concernant la biodiversité, les CEN Isère et Savoie nous ont permis de croiser approche scientifique et empirique dans la mise en place du CVB. De même, pour les milieux présents en Belledonne comme les zones humides et les pelouses sèches, on a pu adopter une approche écosystémique grâce au travail fait ensemble.
Fort de ces partenariats construits depuis une vingtaine d'années, on a pu s'approcher, se connaître et se comprendre. Cette relation a fait émerger l'intelligence collective associant approche scientifique, empirique et dialogue territorial. ●

Le Conservatoire se présente

Ludivine Quay

Chargée de missions

Quelles sont vos missions au sein de l'association ?

Je suis chargée de missions à l'antenne de la Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps et je m'occupe également de l'animation du site Natura 2000 qui s'étend sur l'ensemble du bassin versant. J'ai donc des missions scientifiques de suivi de la faune et de la flore mais également des missions techniques avec l'animation du territoire via Natura 2000. Je suis en lien avec une multitude d'acteurs aussi bien particuliers (propriétaires, agriculteurs…) que publics (services de l'État et de la Région…)

Qu'est-ce qui vous a amené au Conservatoire ?

Une belle histoire… Il y a 15 ans, pendant mes études en conservation, j'ai participé à une visite co-organisée par AVENIR et le CORA Isère à l'époque. Cette visite se déroulait sur la RNN de la Tourbière du Grand Lemps pour nous faire découvrir ce site exceptionnel et surtout les espèces d'amphibiens qui y sont présentes. Ça a été une révélation pour moi, je suis tombée sous le charme des tritons, entre autres, et j'ai développé une passion forte pour ces animaux fantastiques ; ils ont dirigé la majorité de mes choix de carrière et mon engagement bénévole. Alors, quand on m'a parlé d'un poste au CEN Isère sur ce site qui a fait naitre ma vocation, j'ai foncé ! Je pense être le parfait exemple du résultat du travail des CEN : la gestion de sites et leur mise en valeur auprès du public qui se sensibilise et se tourne à son tour vers la protection des espaces naturels. ●

Les opérations présentées dans ce numéro reçoivent le soutien de :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes · isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr · Grenoble Alpes Métropole · RTE · Ministère des Armées · OFB